J1305 - Conduite de véhicules sanitaires

RIASEC: Rc

Ambulancier / Ambulancière	Conducteur / Conductrice de Véhicule Sanitaire Léger -VSL-
Ambulancier / Ambulancière urgentiste	Conducteur ambulancier / Conductrice ambulancière
Ambulancier hospitalier / Ambulancière hospitalière	Conducteur ambulancier / Conductrice ambulancière de services d'urgence
Auxiliaire ambulancier / ambulancière	Conducteur ambulancier hospitalier / Conductrice ambulancière hospitalière
Conducteur / Conductrice de Véhicule Sanitaire	

Définition

Réalise le transport sanitaire ou l'accompagnement de personnes (patients, personnes blessées ou accidentées, ...) vers les structures de soins selon les règles d'hygiène, de confort et de sécurité.

Peut transporter des personnes en conditions d'urgence et pratiquer les gestes de secours (massages cardiaques, respiratoires, ...).

Peut accomplir des opérations ou missions annexes (formalités administratives, transport groupé de public spécifique, missions d'assistance humanitaire, ...).

Peut coordonner une équipe ou diriger une structure.

Accès à l'emploi métier

Cet emploi/métier est accessible avec le diplôme d'Etat d'Ambulancier pour la conduite d'ambulance.

Le permis B d'au moins 2 ans, complété par une autorisation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance sont obligatoires.

Les permis C, C1, D, D1 (précédemment C ou D) complétés par une formation spécifique sont requis pour la conduite de véhicules de type fourgon (Unités Mobiles Hospitalières).

Une attestation de formation est requise pour le poste d'auxiliaire ambulancier.

Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique sont exigées.

L'agrément de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales -DDASS- est obligatoire pour exercer en tant qu'artisan.

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises de transport sanitaire, d'établissements de soins (hôpital, clinique, ...), de services spécialisés d'urgence, ... en contact avec les patients et en relation avec différents intervenants (médecins, infirmiers, pompiers, ...).

Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes ou des gardes.

Compétences de base

Savoir-faire		Savoirs	
Vérifier le fonctionnement des équipements du véhicule sanitaire, repérer les dysfonctionnements et informer le responsable, le mécanicien	Cr	 □ Procédures de nettoyage et de désinfection □ Règles d'hygiène et d'asepsie 	
Installer le patient dans le véhicule sanitaire selon la préconisation médicale, et lui apporter une assistanceFacturer une prestation	Rs Ce	☐ Gestion des stocks et des approvisionnements ☐ Grille de codification Sécurité Sociale	

	Compétences de base				
	Savoir-fai	re			Savoirs
	Réaliser des démarches médico administratives Réaliser un suivi d'activité Réaliser des actions de communication interne Etablir une commande Définir des besoins en approvisionnement Suivre l'état des stocks Entretenir des locaux Désinfecter et décontaminer un équipement Trier et évacuer des déchets		C Ce Ce C C R R R	0	Utilisation de matériel de navigation Terminologie médicale Manutention de patients Procédures de contrôle de matériel et d'équipements médico-techniques Gestes d'urgence et de secours
	Compétences spécifiques				
	Savoir-fai	re			Savoirs
	Intervenir à bord d'une ambulance de secours et de soins d'urgence	(ASSU)	R		
	Intervenir à bord d'un véhicule de secours et d'assistance aux victim	es (VSAV)	R		
	Conduire une ambulance		R		
	Intervenir à bord d'un véhicule de catégorie D (véhicule sanitaire lég	er -VSL- destiné au transport en position assise)	R		
	Préparer le matériel médico-technique et apporter une assistance te) à l'équipe médicale pour un transport d'urgence	chnique (positionnement, immobilisation, ventilation,	Rs		Réglementation de l'aide médicale d'urgence
	Assurer une maintenance de premier niveau		R		Maintenance de premier niveau
	Réaliser l'entretien du matériel		R		Maintenance de véhicules
					Mécanique automobile
	Mettre en place des actions de gestion de ressources humaines		Es		Législation sociale
	Environnements de travail				
	Structures	Secteurs			Conditions
	Entreprise de transport sanitaire				☐ Travail en indépendant
	Etablissement médical (hôpital, clinique,)				
٥	Organisation humanitaire				
	Service spécialisé d'urgence médicale				

Mobilité professionnelle

Emplois / Métiers proches

Fiche ROME	Fiches ROME proches
J1305 - Conduite de véhicules sanitaires	J1301 - Personnel polyvalent des services hospitaliers
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
J1305 - Conduite de véhicules sanitaires	J1303 - Assistance médico-technique
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
J1305 - Conduite de véhicules sanitaires	K1705 - Sécurité civile et secours
■ Toutes les appellations	Secouriste
	Secouriste brancardier / brancardière
J1305 - Conduite de véhicules sanitaires	N4102 - Conduite de transport de particuliers
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations

Emplois / Métiers envisageables si évolution

Fiche ROME	Fiches ROME envisageables si évolution
J1305 - Conduite de véhicules sanitaires	J1304 - Aide en puériculture
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
J1305 - Conduite de véhicules sanitaires	J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient
■ Toutes les appellations	Toutes les appellations
J1305 - Conduite de véhicules sanitaires	N4204 - Intervention technique d'exploitation des transports routiers de personnes
■ Toutes les appellations	Régulateur / Régulatrice poste central transport sanitaire de personnes